

LE SITE FINANCE-FRANCE.FR

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site était inclus dans une autre page de notre site consultable avec le lien ci-après

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/les-sites-grouppfinancialpartners-com-nfinancial-partners-com-mf-capital-fr-castillon-capital-fr/>. L'importance des nouvelles informations nous amène dans un souci de simplification de lecture, de faire un article sur ce site.

En préambule, toutes les sociétés citées dans cette page sont victimes du vol de leur nom. Les escrocs ont tout pris sauf le téléphone. Il est donc normal que vous trouviez des coordonnées qui sont apparemment justes ! Il s'agit pour toutes nos enquêtes de victimes tout comme les consommateurs ! **Le fait que ces informations soient mentionnées sur des documents émis par des escrocs ne veut en aucun dire que ces entreprises participent de près ou de loin à cette gigantesque arnaque organisée à partir d'Israël.**

Le site internet :

Le site a été créé le 30/10/2018. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/finance-france.fr>

Nos recherches :

Le site n'est plus accessible. Mais nous avons réussi à récupérer les mentions légales que nous publions ci-dessous :

[Les mentions légales du site finance-france.fr](#)

Elles sont identiques aux sites analysées ci-dessus. Il était aussi exploité par la société castillon finance. Il est mentionné un site dénommé castillon finance.com que nous n'avons pas trouvé.

Ce site est utilisé par contre par le site ing-finance.com qui a fait l'objet de recherches de la part de l'ADC France :

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-ing-finance-com/>

Les informations juridiques :

Le site indique appartenir à la société franco suédoise d'investissement. Aucun document probant ,est remis pour prouver ces dires. Il s'agit d'une holding qui ne peut en aucun cas proposer des produits aux épargnants :

<https://www.societe.com/societe/franco-suedoise-d-investissement-300347085.html>

Il s'agit d'une usurpation d'identité.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 09 73 05 01 28

Ce numéro s'inscrit dans une série intéressante :

serviceepargne.com 09 73 05 01 13

dr-gestionprivee.com 09 73 05 01 13

France-finances.com 09 73 05 01 28

Le numéro 06 44 60 63 32

Le numéro 07 73 21 90 02

Les règlements :

Ce site a fait dans l'originalité. Il a fourni des RIB au nom de la société dont le nom a été usurpée ou à des noms de particuliers français. Dans les RIB que nous détenons, les comptes sont en France ! Nous ne publierons pas les noms de ces personnes car nous ignorons s'ils sont victimes d'un vol d'identité.

MAIS les IBAN sont publiés :

FR76 1695 8000 0166 8876 3660 843 banque QONTO
FR76 1254 8029 9852 5491 9150 822 banque AXA

Si les titulaires de ces comptes ont rendu "service", ils vont le regretter...Un avocat est à prévoir. S'ils sont victimes, il faudra déposer plainte.

Il est aussi utilisé trois comptes hongrois :

HU22 1410 0488 3486 6949 0100 0000
HU37 1410 0488 3498 3348 0100 0005
HU48 1410 0488 3486 6948 0100 0001

Les produits :

Ils sont identiques au site nfinancial-partners.com (voir le lien en haut de cette page).

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques aux options binaires et aux diamants. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Si vous avez effectué un investissement sur ces sites, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous indiquer le nom du site et nous joindre dans votre mail les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-diamants-aux-options-binaires-ou-au-bitcoin/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi la régler par chèque à l'ordre d'ADC France. Il est à joindre avec les documents que vous nous enverrez.

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

